

Le balisage en randonnée : suivez les bonnes balises !

Avec plus de 180 000 kilomètres de sentiers balisés, la France est particulièrement bien servie en matière de randonnée fléchée ! Néanmoins, si le balisage est des plus efficaces, quelques notions de base et un peu de vigilance s'imposent pour suivre le bon itinéraire en toute sérénité...



Le **balisage en randonnée** est le complément naturel du [topo-guide](#), qui vous servira à vérifier votre progression le long de l'itinéraire choisi.

Le balisage est mis en place sur les sentiers afin de rendre leur usage plus simple et plus sûr. Presque plus besoin de cartes pour randonner : sur le terrain, il suffit de suivre les bonnes marques ! Néanmoins, selon le sentier choisi, il convient de déterminer les balises que vous devez suivre pour accomplir le parcours visé.

Chaque pays possède son propre **système de balisage et de fléchage**. Le balisage mis en place par la [Fédération Française de la Randonnée](#) est ainsi de plus en plus précis et normalisé, régi par une charte officielle qui prône l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement. Outre les **8 500 baliseurs bénévoles** qui entretiennent et mettent en place cette signalisation, les professionnels qui collaborent doivent respecter un cahier des charges strict reprenant notamment ces aspects environnementaux.

Les balisages de la Fédération française de la randonnée pédestre

Depuis la création des premiers GR® en 1947 par le CNSGR (Comité national des sentiers de Grande Randonnée), ancêtre de la FFRandonnée, les balises qui jalonnent nos chemins de randonnées sont de formes et de couleurs **normées**.

Les **formes des balises**, tout d'abord, indiquent le chemin à suivre :



- Deux rectangles horizontaux (un dans les cas des PR) : vous êtes dans la bonne direction.
- Un trait fléché orienté vers la droite ou la gauche surmonté de deux rectangles horizontaux (un trait dans le cas des PR) : changement de direction. La flèche du bas indique le sens de l'itinéraire.
- Deux rectangles en croix : mauvaise direction. Ne pas prendre ce sentier.

Ces formes sont les mêmes quelle que soit la catégorie du sentier, qui elle est symbolisée par les **couleurs utilisées** :

- Blanc et rouge : les GR®, itinéraires de Grande Randonnée permettant de marcher d'une à plusieurs semaines en ligne ou en boucle.
- Jaune et rouge : les GR® de Pays, itinéraires de Grande Randonnée de Pays, qui restent dans une entité géographique en termes de nature et de patrimoine.
- Jaune : les PR, itinéraires de promenades et randonnées, à la journée.

Ces couleurs sont en principe les mêmes dans toutes les régions, même si l'on trouve encore des balisages de couleurs différentes pour les PR à travers la France.

Les dimensions des **balises de randonnée** sont normées : 10 x 2 cm, ce qui permet aussi de ne pas les confondre avec d'autres marques. Si on les trouve en général tous les 150 mètres et à chaque intersection, elles peuvent être à intervalles différents selon la nature du terrain lorsque aucun changement de direction n'intervient. Les balises sont peintes, autocollantes, apposées sur une plaque...

Les flèches et les Panneaux



Vous trouverez souvent, aux principaux carrefours, des panneaux multidirectionnels équipés de fléchages où sont indiqués les principales directions et les principaux sentiers présents. L'indication des sentiers reprend en principe les **signalétiques normées du balisage de randonnée**. Ainsi, un GR® sera indiqué en rouge et blanc, avec son numéro dans le cas d'un croisement entre plusieurs GR®.

Sur ces panneaux, vous trouverez aussi le lieu où vous vous trouvez et l'altitude (en haut, sur le chapeau du panneau). Enfin, des indications kilométriques et de temps de marche sont souvent fournies.

>> **Quiz : savez-vous lire une carte IGN ?**

Les autres balisages de randonnée

Malgré le gros travail de la FFRandonnée et de ses baliseurs bénévoles pour assurer un balisage uniforme, des disparités demeurent. Certains chemins présentent encore des balisages anciens, parfois un peu plus fantaisistes.

Les marques de balisage des sentiers dits « historiques »

Des indications jacquaires et des balises associatives indiquent certains itinéraires historiques, comme [le chemin de Stevenson](#), le chemin de St Guilhem, [la Via Francigena](#) ou le chemin d'Urbain V.

Dans le cas des [chemins vers Saint-Jacques-de-Compostelle](#), il faut rester vigilant : si une signalétique européenne normée existe (une coquille jaune stylisée sur fond bleu), elle est interprétée de manières très différentes d'une région à l'autre.

De même, alors que la norme prévoit qu'elle ne soit qu'une indication positionnelle ("vous êtes sur le bon chemin"), cela a été interprété différemment dans bien des régions. Ainsi, la coquille et ses rayons sont souvent utilisés, notamment en Espagne, pour indiquer la direction. Le sens originel de la coquille, dont les rayons sont tournés à droite, est alors inversé.... Mais parfois, c'est l'inverse, c'est le bout de la coquille qui indique la direction !

D'autres indications, coquilles stylisées différemment, marques au sol, flèches jaunes à l'espagnole, pèlerins stylisés... jalonnent joyeusement les parcours jacquaires. Rassurez-vous, on se perd rarement sur les chemins vers Saint-Jacques. En France, ils sont en outre le plus souvent communs à des GR®, qui eux sont balisés selon les normes fédérales.



Autres

balisages locaux ou européens

Vous trouverez parfois des balisages locaux : les balises bleues des amis de la forêt de Fontainebleau, les balises “trois points rouges” des sentiers secondaires dans les calanques de Marseille... Dans le massif des Vosges, le club vosgien a mis en place un balisage très particulier, comme vous pouvez le constater sur l'image ci-contre (le rectangle vert).

Enfin, vous pouvez rencontrer sur vos itinéraires des balises portant un “E” et un numéro cerclé du drapeau européen. Elles se rencontrent encore peu, principalement sur de grandes intersections, et signalent les sentiers européens, qui empruntent principalement les GR® traversant la France.

Les balises d’autres sports et les “faux amis”

Certains signes que vous rencontrerez en randonnée n'ont rien à voir avec vos itinéraires de randonnées pédestres. Vous trouverez des **balisages à destination d’autres types d’itinérances** : VTT, vélo, randonnée équestre. Si les deux premiers se distinguent facilement (en forme de ronds et triangles caractéristiques), les indications équestres ressemblent beaucoup à celles d’un PR®. Elles sont orange le plus souvent. Méfiance donc !

Enfin, les **signes des forestiers** pourront parfois vous induire en erreur : ils sont peints sur les arbres, et parfois de couleur rouge. La balise identifiant les limites communales ressemble à un signe de GR® : elle est rouge et blanche. Il faut donc bien apprendre à la distinguer : elle est plus large et le trait rouge est au milieu de deux traits blancs.

Dernier conseil avant de vous élancer : si vous ne voyez plus les bonnes balises et que vous avez un doute, ne persistez pas et repartez en sens inverse jusqu’à la dernière balise que vous avez vue, à moins de disposer d’un GPS et d’une carte précise !